

LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION NATIONALE – ACTIVITES JURIDIQUES : METIERS DU DROIT DES SOCIETES

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Conseil auprès des différents services de l'entreprise (RH, paie, contentieux...)
- Veille juridique de l'entreprise
- Rédaction des différents contrats conclus par l'entreprise en veillant au formalisme en vigueur
- Collaboration avec les professionnels du droit liés à l'entreprise
- Appui opérationnel à la création d'entreprise

2. Référentiel de compétences

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Compétences spécifiques disciplinaires

- Maîtriser le vocabulaire juridique
- Appréhender le processus de création d'entreprise, identifier les différentes formes de société
- Maîtriser les procédures de recrutement et de rupture de contrat
- Maîtriser les règles de droit communautaire applicables à l'entreprise (la libre circulation des marchandises, la libre circulation des personnes, la libre circulation des services, la libre circulation des capitaux)
- Maîtriser les outils et techniques du management, identifier, analyser et résoudre une problématique liée au management dans une PME/PMI
- Maîtriser le vocabulaire comptable et financier, Identifier les informations / sources nécessaires à la réalisation des activités de l'entreprise et conduire une analyse critique
- Appréhender les étapes de l'élaboration d'un projet
- Maîtriser les enjeux entourant la validité, la pertinence et la fiabilité des sources d'informations
- Maîtriser le droit appliqué aux technologies numériques
- Maîtriser le droit de la propriété intellectuelle et en connaître les enjeux
- Identifier les différentes infractions relatives à la vie des sociétés
- Rédiger un contrat et en respecter le formalisme

LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION NATIONALE – ACTIVITES JURIDIQUES : METIERS DU DROIT DES SOCIETES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française ·
- Comprendre le consommateur et identifier les facteurs permettant de l'influencer, saisir les objectifs et les différentes étapes d'une étude de marché
- Utiliser l'ordinateur et d'autres technologies numériques pour chercher, organiser, évaluer, produire, échanger et communiquer de l'information via Internet, savoir créer une E entreprise
- Maîtriser le vocabulaire juridique anglais et savoir soutenir une conversation en anglais
- Déterminer les objectifs à atteindre
- Faire un plan de communication
- Gérer efficacement une équipe, l'entraîner la motiver tout en organisant les différentes tâches du projet
- Gérer son budget et respecter son calendrier prévisionnel
- S'adapter à un environnement de travail
- Avoir l'esprit d'équipe
- S'organiser
- Accomplir les tâches demandées correctement

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.